



Contact

Responsable de la Formation Professionnelle

pro.strasbourg-europe@icam.fr

03 90 40 09 63



Accessibilité universelle

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Pour tout renseignement, contacter referent-handicap.strasbourg-europe@icam.fr



Présentation générale

Les enjeux de Cybersécurité deviennent de plus en plus critiques pour les entreprises, sujettes à des campagnes de malwares et de vol de données de plus en plus fréquentes. L'icam, site de Strasbourg-Europe, propose un parcours de formation complet, accessible avec un niveau BAC, pour exercer des métiers de la cybersécurité.

Ce parcours démarre par une action de formation préparatoire ayant comme but d'amener les personnes qui n'ont pas les prérequis à préparer le titre professionnel de « Technicien Systèmes et Réseaux » puis de continuer leur parcours sur la formation d'« Administrateur d'Infrastructures Sécurisées ».

Il s'adresse plus particulièrement aux demandeurs d'emploi du domaine informatique recherchant une valorisation de leur pratique en vue de l'accès à l'emploi mais également issus d'autres domaines professionnels en phase de reconversion.

Objectifs pédagogiques de la formation :

1- Préparatoire :

Permettre aux personnes de mettre à niveau leur expérience et leur formation pour se reconvertir vers les métiers de l'administration système dans des environnements fortement exposés aux risques de cybersécurité.

Permettre aux stagiaires de valider leurs compétences grâce au titre professionnel « Technicien supérieur systèmes et réseaux » reconnu par l'Etat, de niveau 5

Permettre aux stagiaires d'obtenir les bases nécessaires à la poursuite d'étude en « Parcours vers le métier d'Administrateur sécurité - niveau 6 »

2- Parcours cybersécurité :

Suivre la formation d'administrateur d'infrastructures sécurisées, acquérir les savoirs, les savoirs êtres et compétences pour valider le titre professionnel du même nom et accéder à l'emploi.



Suites possibles après la formation préparatoire et la professionnalisation

- **Métiers :** Technicien support ; Technicien systèmes et réseaux ; Technicien informatique ; Technicien d'exploitation ; Administrateur systèmes PME - Administrateur réseaux PME

Administrateur d'infrastructures, Administrateur systèmes et réseaux (et sécurité), responsable infrastructure systèmes et réseaux. Superviseur infrastructure et réseaux.

FORMACODE : 24273 / 31006 / 31008 / 31015/31034. Code ROME : M1801 / M1806 / M1810

Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences.

- **Formations :** La préparatoire, validée par un titre professionnel du Ministère du travail, ouvre l'accès à une poursuite de formation pour valider le titre professionnel « Administrateur d'infrastructures sécurisées », de niveau 6 qui est proposé par l'icam, site de Strasbourg.



Blocs de compétences et capacités professionnelles

Préparatoire : 640 h

Bloc 1. Exploiter les éléments de l'infrastructure et assurer le support aux utilisateurs

Bloc 2. Maintenir l'infrastructure et contribuer à son évolution et à sa sécurisation

Stage en entreprise : 4 semaines

Session d'examen : 2 jours

Professionnalisation : 1126 h

Bloc 1. Appliquer les bonnes pratiques dans l'administration des infrastructures - Administrer et sécuriser les infrastructures réseaux - Administrer et sécuriser les infrastructures systèmes - Administrer et sécuriser les infrastructures virtualisées

Bloc 2. Concevoir et mettre en œuvre une solution en réponse à un besoin d'évolution : Concevoir une solution technique répondant à des besoins d'évolution de l'infrastructure - Mettre en production des évolutions de l'infrastructure - Mettre en œuvre et optimiser la supervision des infrastructures



Icam, site de Strasbourg-Europe,

Association loi 1908 enregistrée en tant qu'organisme de formation sous le n° 42 67 04761 67 * auprès de la préfecture, dont le siège est sis 2 rue de Madrid CS 20013 - 67012 Strasbourg Cedex, identifiée sous les n° SIRET 51773337400022 APE 8542Z.

*ce numéro ne vaut pas agrément de l'état.

Page 1 sur 2 - Dernière Mise à Jour : 25/01/2024

Bloc 3. Participer à la gestion de la cybersécurité : Participer à la mesure et à l'analyse du niveau de sécurité de l'infrastructure - Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de sécurité - Participer à la détection et au traitement des incidents de sécurité

Stage en entreprise : 17 semaines

Session examen : 3 jours

Modalités pratiques



- **Public** : Demandeurs d'emploi de niveau BAC sachant se servir de l'outil informatique ou ayant une première expérience en informatique
- **Prérequis** : Bonne capacité d'abstraction. Bonne capacité de logique. Connaissance intermédiaire en anglais
- **Conditions d'accès** : Recrutement en 3 étapes :
 - test d'évaluation des compétences
 - test en anglais
 - entretien de motivation professionnel
- **Conditions de démarrage** : Nombre de participants de 10 personnes (minimum) à 15 personnes (maximum) pour l'ensemble de la formation
- **Lieu** : Icam site de Strasbourg Europe, 2 Rue de Madrid, 67300 SCHILTIGHEIM
- **Nombre d'heures Préparatoire** : **640 heures** réparties de la manière suivante :
 - 500 heures en centre de formation
 - 140 heures en Entreprise
- **Nombre d'heures professionnalisation** : **1126 heures** réparties de la façon suivante :
 - 531 heures en centre de formation
 - 595 heures en Entreprise
- **Horaires** : 9h-12h30 et 13h30-17h00 (accueil à partir de 8h30)
- **Type de formation** : Formation en présentiel
- **Dates de la formation TSSR** : 19/02/2024 au 10/07/2024
- **Dates de la formation AIS** : 16/09/2024 AU 28/05/2025
- **Examen de validation des compétences** : Chaque module de la formation ne peut être validé que si la présence du stagiaire est attestée sur l'ensemble des sessions de formation. Une session de contrôle est associée aux modules d'enseignements. Le Titre Professionnel est délivré à tout stagiaire remplissant les conditions suivantes : valider l'examen final.
- **Validation** : L'ensemble des modules permet d'accéder au titre professionnel du Ministère du Travail préparé. A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre



Moyens pédagogiques

- **Alternance de théorie, travaux dirigés** : cours en présentiel, cours à distance, travaux pratiques, travaux dirigés, selon une organisation (horaires, lieu de formation, enseignants...) mise en œuvre par l'ICAM.
- **Accompagnement** : Un module « Techniques de Recherche d'Emploi (TRE) » vous permet de valoriser vos aptitudes et capacités professionnelles et de vous préparer à la recherche d'un emploi. Un accompagnement personnalisé vous est proposé, dont les modalités seront précisées par le formateur lors de la première séance du module.



« Opération financée par la Région Grand-Est »



Icam, site de Strasbourg-Europe,
Association loi 1908 enregistrée en tant qu'organisme de formation sous le n° 42 67 04761 67 * auprès de la préfecture, dont le siège est sis 2 rue de Madrid CS 20013 - 67012 Strasbourg Cedex, identifiée sous les n° SIRET 51773337400022 APE 8542Z.

*ce numéro ne vaut pas agrément de l'état.

Page 2 sur 2 - Dernière Mise à Jour : 25/01/2024